

DELIBERATIONS
réunion du 24 Février 2026

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le 04/03/2026
ID : 021-200080448-20260224-D2026_3-DE



L'an deux mil vingt-six, le 24 février, à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Tille Aval, de la Norges et de l'Arnison, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la commune de Premières sur convocation en date du 11 février 2026 de Pascal MARTEAU, Président.

Présents : MARTEAU Pascal, DEMAISON Patrice, Patrick MORELIERE, BOURNY Nicolas, LENOIR Michel, MEDEAU Jacques, suppléant votant, DEHER Thomas, suppléant votant, LONCHAMPT Samuel, suppléant votant, TUVACHE Mickaël, suppléant votant, Olivier GAUTHRON, Guillaume RUET, Hugues ANTOINE

Excusés : MICHELOT-JACQUOT Florence, suppléant, Lionel SANCHEZ, Rémi DETANG, Jean-François DODET, LEMANCEAU Philippe, LOVICHY Marien, suppléant, Didier RELOT, MASSON Jean-Patrick

Absents : Emmanuel PONTILLO, STAIGER Jean-Denis, Gaël GREGOIRE, Bruno BETHENOD, Dominique MARTIN-GENDRE, Jean-Paul DUMONT, Philippe BELLEVILLE

- Secrétaire de séance : BOURNY Nicolas

Nombre délégués	Nombre des présents	Nombre de procuration	Nombre de votant	Nombre d'abstention
21	12	1	13	0

N° 2026 – 3 : Budget Primitif 2026

Les membres du comité syndical autorisent le Président à voter le budget primitif après le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 25 novembre 2025.

Le Président présente au conseil syndical le budget primitif pour l'exercice 2026 concernant le budget principal.

FONCTIONNEMENT		Dépenses section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	297 224.60 €	293 648.00 €
+		+	+
Reports	Reste à réaliser (R.A.R) exercice précédent		
	002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit)	(Excédent) 215 195.34 €
=		=	=
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		297 224.60 €	508 843.34 €

INVESTISSEMENT		Dépenses section d'investissement	Recettes section d'investissement
Vote	Crédits d'investissement (1) au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	31 390.47 €	14200.80 €
+		+	+
Report	Reste à réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent (2)		
	001 solde de l'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(Si solde négatif)	(Solde positif) 17 189.67€
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		31 390.47 €	31 390.47 €
TOTAL DU BUDGET (3)		328 615.07 €	540 233.81 €

Le Président invite les membres à présenter leurs demandes d'explications et observations.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et après délibération, cette résolution portant sur le budget primitif 2026 du budget principal est adoptée à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le 04/03/2026
ID : 021-200080448-20260224-D2026_3-DE



Le Président, Pascal MARTEAU

